

# CONSEILS POUR AIDER LES BRASSEURS CANADIENS À GÉRER LA COVID-19

## INTRODUCTION

Bière Canada comprend bien que la gestion efficace de la situation causée par la COVID-19 est la grande priorité des entreprises brassicoles canadiennes. Nous avons rédigé le présent document en collaboration avec le Comité de la qualité des produits de Bière Canada afin d'offrir aux brasseurs des ressources pour se tenir au courant des derniers développements et de faire part d'outils et de conseils clés pour aider les brasseurs à réagir à cette pandémie, tout en limitant l'incidence que la COVID-19 a sur leurs employés et leur entreprise.

## RESSOURCES ET RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS SUR LA COVID-19

<b>AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (ASPC)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Prévention et risques, Mises à jour, Soyez prêt</a></li><li>• <a href="#">S'abonner aux mises à jour de la santé publique sur la COVID-19</a></li></ul>	<b>SANTÉ CANADA</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Mises à jour, Soyez prêt, Prévention, Conseils aux voyageurs, etc.</a></li></ul>
<b>WORLD HEALTH ORGANIZATION</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Mises à jour</a></li><li>• <a href="#">Préparer le lieu de travail à la COVID-19 (en anglais)</a></li></ul>	<b>PROVINCIAL GOVERNMENT COVID-19 SITES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Terre-Neuve</a></li><li>• <a href="#">Î.-P.-É.</a></li><li>• <a href="#">Nouvelle-Écosse</a></li><li>• <a href="#">Nouveau-Brunswick</a></li><li>• <a href="#">Québec</a></li><li>• <a href="#">Ontario</a></li><li>• <a href="#">Manitoba</a></li><li>• <a href="#">Saskatchewan</a></li><li>• <a href="#">Alberta</a></li><li>• <a href="#">Colombie-Britannique</a></li></ul>
<b>TWITTER</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Santé Canada</a></li><li>• <a href="#">Dr. Theresa Tam</a> (Administratrice en chef de la santé publique du Canada)</li><li>• <a href="#">Patty Hajdu</a> (Ministre de la Santé)</li></ul>	<b>SERVICE DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Ressources pour les entreprises canadiennes</a></li></ul>

## KEY TIPS & TOOLS TO MANAGE COVID-19

1. Ayez en place un plan si un employé ou un visiteur à la brasserie a reçu un diagnostic de la COVID-19 ou s'il a été exposé à une personne atteinte de la COVID-19.

Assurez-vous que vos travailleurs ont accès au protocole approprié pour se laver les mains et à des renseignements factuels sur la COVID-19. Vous trouverez ci-dessous deux ressources que nous vous

invitons à imprimer et à afficher dans votre brasserie :

- [Affiche de l'Agence de la santé publique du Canada](#)
  - [Feuille de renseignements sur la Covid-19 de l'Agence de la santé publique du Canada](#)
2. Assurez-vous que vos employés sont conscients de leur responsabilité de vous informer de façon appropriée s'ils ne se sentent pas bien et des mesures qu'ils devraient prendre s'ils présentent des symptômes.
  3. Rappelez à vos employés les attentes de votre brasserie au sujet des congés de maladie.
  4. Assurez-vous que les employés qui ne se sentent pas bien ont les moyens et le soutien dont ils ont besoin pour s'isoler.
  5. Si un de vos employés reçoit un diagnostic de la COVID-19, ne divulguez pas son identité à ses collègues.
  6. Assurez-vous de fournir des renseignements à vos employés si vous soupçonnez qu'ils peuvent avoir été exposés à la COVID-19.
  7. Encouragez vos employés à faire ce qui suit :
    - Lavez-vous les mains souvent en suivant les étapes illustrées sur l'affiche de l'Agence de la santé publique du Canada
    - Toussez ou éternuez dans votre bras ou un mouchoir, NON PAS dans votre main
    - Évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche
    - Nettoyez et désinfectez régulièrement les objets et les surfaces que vous manipulez ou touchez souvent, comme les tables, les poignées de porte, les toilettes, les boyaux, les écrans, les appareils électroniques, les outils, etc. avec un désinfectant
  8. Envisagez de limiter ou de restreindre totalement les visites dans votre brasserie dans un avenir immédiat.
  9. Si des employés doivent interagir avec des visiteurs, assurez-vous qu'ils mettent en pratique la distanciation sociale. Cela signifie limiter un contact rapproché (environ six pieds) entre les personnes. Voici des conseils clés au sujet de la distanciation sociale.
    - Limitez les réunions et les rencontres en personne. Les réunions et les rencontres virtuelles sont recommandées.
    - Si des réunions en personne doivent avoir lieu, on devrait conseiller aux participants qui ont voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours de s'isoler et leur offrir des options de participation virtuelle si possible.
    - Il est important de reconnaître le fait que la distanciation sociale peut avoir une incidence sur votre santé mentale. [Voici des suggestions pour réduire au maximum cette incidence.](#)
  10. Envisagez de restreindre ou de réduire tous les voyages d'affaires.
    - Il est recommandé de se mettre en quarantaine volontaire de 14 jours au retour d'un voyage à l'étranger en raison du nombre élevé de pays touchés dans le monde.

## CONCLUSION

---

Le statut de la pandémie de COVID-19 change quotidiennement. Bière Canada s'est engagée à suivre la situation et à appuyer l'industrie brassicole du Canada le cas échéant. Pour l'instant, nous invitons les brasseurs canadiens à se reporter aux ressources et conseils mentionnés dans le présent document pour se tenir au courant des derniers développements et réduire l'incidence que la COVID-19 a sur leurs employés et leur entreprise.